



Jun 2026  Contacts : <a href="mailto:contact@fnam.fr">contact@fnam.fr</a>	Liste des experts mentionnés dans l'annexe VI de la convention collective nationale du transport aérien – personnel au sol
--	--

L'annexe VI de la convention collective nationale du transport aérien – personnel au sol régit le transfert de personnel entre entreprises d'assistance en escale et notamment les conditions de ce transfert en cas de changement de prestataire, lorsque les conditions de l'article L. 1224-1 du Code du travail ne sont pas remplies.

L'annexe VI prévoit qu'en cas de désaccord entre les parties concernant le volume et la liste des emplois à transférer, les entreprises s'engagent à recourir à la procédure d'expertise prévue par l'annexe. Un expert est ainsi désigné à partir d'une liste établie par les organisations patronales signataires.

Le présent document à destination des adhérents vise ainsi à lister les noms et coordonnées des experts pouvant être désignés dans le cadre de transfert de personnel entre entreprises d'assistance en escale.

Nom	Téléphone	Adresse mail
<b>Nathalie RANTET</b>	06 46 05 83 16	<a href="mailto:nathalie.bazin@fedex.com">nathalie.bazin@fedex.com</a>
<b>Jean Claude SENEQUE</b>	06 62 93 42 47	<a href="mailto:jc.seneque@orange.fr">jc.seneque@orange.fr</a>
<b>Eric TRAUTMANN</b>	06 62 90 65 63	<a href="mailto:etrautmann@trajectoire.fr">etrautmann@trajectoire.fr</a>
<b>Isabelle DUMAREIX</b>	07 78 51 43 29	<a href="mailto:isadumareix@orange.fr">isadumareix@orange.fr</a>
<b>Daniel GARCIN</b>	06 30 35 37 88	<a href="mailto:danielgarcin@fr.transavia.com">danielgarcin@fr.transavia.com</a>
<b>Olivier KUDLIKOWSKI</b>	06 07 48 03 41	<a href="mailto:okudlikowski@gmail.com">okudlikowski@gmail.com</a>

